Procès-verbal
BUREAU TERRITORIAL
16 Novembre 2021 - 18H – VISIOCONFERENCE

Présidence : Alain DOUCET

Présents : Christian ABEILHE, Alain AZPIROZ, Annette BERBOUS, René BES, Daniel COLLET, Isabelle GELY, Antoine MARTINEZ, Jean Yves MOURET, Dorothée PEREZ, Michel PFLIEGER, Bernard PUJOL, Ghislaine ROSSIGNOL, Max SANTA, Rolland SORMANI, Bernard VAUR

Invités : Pierre CIBOT, Eric DORIA, André LAUR, Eric PLANES, Alain REY

Absents excusés : Pierre CROS, Christian GALONNIER, Christophe GIL, Jean Claude LEGENDRE, Alain MACCHION

Communication du Président DOUCET

Le Président ouvre la séance et donne des nouvelles de Christian DULLIN.
Il remercie Bernard PUJOL et tous les élus présents à la cérémonie du 11 novembre au monument « Héraclès » ainsi qu'aux jeunes des académies.
Une délégation officielle représentera la Ligue le 20 novembre à CASTRES à l'occasion du match féminin France/Nouvelle Zélande. Sébastien GINER et son équipe sont remerciés pour la qualité de leur travail sur l'organisation générale. La Commission féminine a mis en place le challenge occitan à cette même date à Soual.
La sélection d'Occitanie termine 2ème au tournoi de l'Amicale des 6 Nations ; malgré un temps de préparation très court.
La FFR a acté que les subventions vers les « sections sportives rugby » sont maintenues.
La journée nationale du bénévolat aura lieu le 5 décembre et s'organise dans les départements.
Les équipements sportifs offerts au rugby d'Uruguay leur seront acheminés prochainement.
Les statuts de l'association en charge du mécénat ont été déposés à la Préfecture de Carcassonne.
Les déplacements des 2 lauréats aux « IRIS du Sport » du 2/12 à Paris sont pris en charge par la LOR.
Le Président et le Bureau ont une pensée pour Jean LE DROFF qui vient de nous quitter.
Après s'en être entretenu avec Franck MACIELLO, le Président remercie Eric DORIA pour le travail effectué au niveau de l'arbitrage occitan.

Validation du PV du 19/10/21

Le PV est validé à l'unanimité.

Plan d'Orientation Stratégique de la LOR

André LAUR rappelle les enjeux du POS en matière de subventions accordées par la FFR. Il a été retenu 17 actions pour la saison 21-22 (PJ n°1).
André insiste sur la mise en place d'un suivi des actions qui devra se faire au fil de l'eau et non pas au dernier moment. Jean Christophe NIMBO aura en charge la mise en place de ce suivi et de la collecte des données. Une réunion des « porteurs » des actions sera organisée pour établir un circuit pour rassembler les éléments qui permettront de justifier auprès de la FFR en fin d'année de la réalisation des actions.

Alain REY demande que soient précisées les modalités sur les aides de la Ligue aux Comités Départementaux et sur les modalités d'aides aux « Projets »

Alain DOUCET dit que la convention tripartite FFR/Ligue/CD rédigée par la FFR est en cours de discussion.
André LAUR présente le contenu de la convention. Elle sera soumise à chaque CD et fera l'objet des remarques nécessaires avant sa signature prévue le 11 décembre. Cette convention d'objectifs sera conclue pour une durée de 3 ans correspondant aux saisons sportives 2021/2022, 2022/2023 et 2023/2024.

Institut Régional de Formation (IRF) (PJ n°2)

Isabelle GELY fait un point complet sur l'IRF qui a été positionné officiellement à la Mot de Narbonne.
Le nombre d'inscrits aux formations d'éducateurs est de 1513 candidats. Le CQP Technicien rugby à XV a pu être inscrit grâce à la certification Qualiopi du compte personnel de formation.

Pour les formations de dirigeants bénévoles en collaboration avec l'INEF, un catalogue de questionnaires a été transmis aux clubs et aux ligues afin de connaître leurs besoins en formation.
Des formations en présentiel (maximum 15 personnes) pourront être dispensées par les IREF avec 4 thèmes proposés au niveau national. Les prestataires seront identifiés pour assurer ces thèmes et soumis à validation par l'INEF qui prendra en charge le coût.

Alain DOUCET demande à Alain REY d'aborder ce dossier à la prochaine réunion du Collège des Présidents de CD.

Isabelle GELY parle des autres actions de formations qui ont été développées, des échanges en cours avec la Direction Régionale Pôle Emploi avec la mise en place d'une convention avec la LOR. Un travail est également en cours sur la création d'un BP activité pour tous rugby à XV qui sera proposé sur la saison 2022/2023, une rencontre avec le directeur CFA d'Occitanie est programmée le 26 novembre à Narbonne.

Elle informe du rendez-vous avec Campus le 17 décembre à la LOR.

Rugby des adolescents

Alain DOUCET dit que les 12 groupes de travail sont en place et que les réunions ont débuté. Chaque responsable de groupe présent expose les axes de travail et la méthodologie employée.

Groupe 1 : Technique et sportif – Max SANTA/Eric PLANES
3 thématiques de réflexion ont été proposées

Groupe 2 : Collèges – Ghislaine ROSSIGNOL
Réunion en visio s'est tenue avec chaque responsable de secteurs, en présence des présidents de CD. Il a été demandé de se rapprocher des responsables école de jeunes, de travailler sur les problématiques. Une synthèse sera faite.

Groupe 3 : Collège des Présidents de CD.
Réunion déplacée et programmée le 03/12.

Groupe 4 : Règlements et discipline – Bernard PUJOL
Une première réunion a été réalisée et les réflexions sont en cours.

Groupe 5 : Compétitions – Christian ABEIHLE
Cibler les axes de travail et plus particulièrement la problématique majeure du passage U14 à U16

Groupe 6 : communication – Alain AZPIROZ/P. CROS
Recherche sur le mode de communication utilisé (visuel/revue..) questionnaire et rencontre des équipes sur le terrain

Groupe 9 : Les coaches en activité – Alain DOUCET
Composé d'un entraîneur de club de chaque niveau par département, avec des débats d'une grande richesse

Tous les autres groupes doivent se réunir avant le 15/12.

Ressources humaines

René BES explique la méthode utilisée pour permettre en fin d'année aux salariés d'avoir une compensation par rapport aux pertes de salaires dues à la crise sanitaire. Une « prime exceptionnelle de pouvoir d'achat » (PEPA) sera octroyée à tous les salariés répondant aux critères. Cette prime est exonérée de charges sociales et d'impôt.
Pierre CIBOT explique le mode de calcul d'attribution qui est basé sur le temps de travail contractuel/temps de travail effectif sur l'année. Cette prime sera versée fin novembre.

Pierre CIBOT parle des indicateurs « Covid » qui progressent dans tous les départements occitans et rappelle la législation en vigueur.

Pierre CIBOT propose au Bureau Territorial de titulariser les CTC des terroirs 12 (Pascal VIEULES) et 24 (Jérôme BRUNEMER) à l'issue de leur période d'essai (3 mois). Après concertation avec M. SANTA et E. PLANES, ils donnent entière satisfaction.
Le Bureau valide l'unanimité la titularisation des 2 CTC.

Il informe le Bureau des discussions en cours avec le CSE sur un accord d'entreprise sur le « télétravail ».

Pierre CIBOT parle de la législation sur la loi « montagne ». Les CTC concernés ont été identifiés et devront disposer d'équipements spéciaux qui seront pris en charge par la LOR.

Les postes en cours de recrutement : Assistant(e) responsable financière et Adjoint(e) système informatique seront travaillés en collaboration avec « Proman » et « Pôle Emploi ».

Pierre CIBOT fait un point sur la reprise des assurances des matériels de visio conférence en location « Copy-Sud » des deux financiers (CCLS et BNP Leasing). A ce jour en attente du renoncement de la part de BNP Leasing.

Négociation avec Ford sur le changement des véhicules de la LOR, dont les contrats se terminent le 01/09/2022. Le choix s'est porté sur des véhicules moins polluants (superéthanol).
Alain AZPIROZ souligne malgré un loyer moindre que la prime d'assurance de ces véhicules subira une augmentation.

René BES parle de la création de la classe « rugby » à Narbonne et précise qu'il a acheté personnellement du matériel pour donner à cette section au nom de la Ligue. Le Président l'en remercie.

Gestion des Auditions disciplinaires

Un courrier a été adressé par le Président DOUCET à la Direction juridique des activités sportives de la FFR concernant l'utilisation de la visioconférence pour les auditions des commissions régaliennes FFR.
Bernard PUJOL précise que ces décisions font partie de la simplification des règlements souhaitée par la FFR.

Mutations

Annette BERBOUS évoque de nombreuses demandes de clubs sur les mutations hors période en équipes séniors. Celles-ci sont classées « AMC » depuis le 01/11 pour les clubs de la catégorie « Honneur » pour lesquels uns équipe « réserve » est obligatoire. Il est rappelé que les clubs peuvent faire appel devant la commission territoriale des litiges pour revoir le classement de ces mutations.

Épreuves

Rolland SORMANI fait un point sur les reports « Covid » (1% au niveau national).
Le Président DOUCET demande au Secrétaire Général de rédiger une note à tous les clubs en leur rappelant la réglementation et la procédure à mettre en place.
Rolland fait un focus sur les forfaits en « Réserves Honneur » qui ont été abordés lors de la réunion de la commission fédérale. La FFR confirme que dans le cas d'un forfait, le club ne pourra pas postuler en Fédérale 3; ni aux phases finales de championnat ligue, avec retrait de points (art 350 RG).
A l'issue de la 7éme journée, Rolland SORMANI dit que 98 rencontres se sont disputées, 1 forfait, 3 IMEI, 3 matches à X. Il propose que les matches se jouant à X soit reclassés en IMEI.

Christian ABEILHE dit que la situation actuelle chez les « jeunes » est conforme aux prévisions. 177 rencontres – 5 forfaits (97% des matches joués).

Questions Diverses

Jean Yves MOURET fait un point sur la MOT des TARBES. Le Bureau l'autorise à prendre les contacts et décisions concernant la location de l'espace ciblé à TARBES.

Un récapitulatif des élus de la LOR présents sur les soirées du Trophée Rugby Amateur est fait Tarbes 18-11 : A. DOUCET - 27-11 Graulhet : A. DOUCET – Toulouse 02-12 : A. DOUCET – JY MOURET – B. PUJOL - Figeac 08-12 : JC LEGENDRE et G. ROSSIGNOL – Montauban 15-12 : B. PUJOL

Eric DORIA partage la situation des arbitres sur la Ligue (605) une trentaine de dossiers en cours de traitement. Le département de l'Hérault est le plus en difficulté.
Il donne les noms des arbitres retenus pour les différentes rencontres internationales.
Participation au reportage sur France 3, le 10/11, sur les commotions cérébrales, le lien sera transmis par Christophe BASTIE.

Démarrage de l'accompagnement du Challenge « Thalès », la gestion des épreuves sur Oval-e est assurée par Rolland SORMANI. Les officiels de match ont été désignés sur les 4 premières rencontres.

Dorothée PEREZ demande comment aider les clubs lors de la création des équipes cadettes.
Le Président demande à Alain AZPIROZ de voir la possibilité d'une dotation.

Alain REY intervient (par messagerie) au nom des CD faisant suite à une réunion de la commission de « Rugby à 7 » au sujet du circuit régional de Seven's. Il demande que les orientations de la commission soient partagées avec les CD qui normalement devront organiser les championnats départementaux. Les calendriers doivent être précisés pour mettre en œuvre ces actions au niveau départemental.

La séance est levée à 21H15

Le Secrétaire Général
Jean-Yves MOURET
